

PERMIS AM

option Quadricycle

DURÉE DE LA FORMATION

La formation dure 8 heures minimum. Elle doit se dérouler sur 2 jours minimum et ne peut excéder 4 heures par jour.

DEROULEMENT DE LA FORMATION (8 Heures minimum)

La formation se déroule comme suit :

- 1 cours en salle de 2H, nommé « Compétence 2 », pendant lequel sera abordé divers points (placement sur la chaussée, rond-point, marquages au sol, notions de code, ...)
- 3 leçons de 2H à bord du Quadricycle, avec un moniteur.

Le départ se fait toujours depuis l'auto-école (46 rue Général De Gaulle, 29260 Lesneven), pour ensuite rouler en circulation. La 1^{ère} heure de leçon se déroule hors circulation sur un parking situé à 2 minutes de l'auto-école (Parking rue du Château d'eau, 29260 Lesneven)

QUESTIONNAIRE PRÉALABLE À LA FORMATION

L'élève doit obligatoirement posséder un livret de formation (fourni à l'inscription).

Avant l'entrée en formation, l'élève doit prendre connaissance des informations composant le livret Code AM option Quadricycle, qui lui est fourni à l'inscription.

BIEN COMPRENDRE LE PERMIS AM

	OPTION CYCLOMOTEUR		OPTION QUADRICYCLE LÉGER
Âges	14 ans		
Nombre de roues	2 roues	3 roues	4 roues
Définition	L1e	L2e	L6e
Vitesse	≤ 45 km/h		
Cylindrée ou puissance	≤ 50 cm ³ ou 4 kW		
Poids à vide	-	-	< 350 kg
Restriction	-	Code 79.02 porté sur le permis : limite aux véhicules de la catégorie AM à trois roues ou de type quadricycle léger.	

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle permet de conduire un véhicule de la catégorie AM Quadricycle pendant une durée de quatre mois à compter de la date de sa délivrance, sur le territoire national. Au-delà de ce délai, vous devez être titulaire du permis AM Quadricycle.

ATTESTATION DE SUITE DE LA FORMATION PRATIQUE DU BREVET DE SECURITE ROUTIERE CORRESPONDANT A LA CATEGORIE AM OU PERMIS DE CONDUIRE.

Cette attestation est délivrée en application de l'article 3 de l'arrêté du 12 novembre 2013 relatif aux permis correspondants à la catégorie AM de véhicules motorisés appartenant à la catégorie AM à quatre roues.

Nom de l'élève : _____
 N° d'inscription : _____
 N° SIREN de l'auto-école : _____
 Adresse : _____
 Date et lieu de délivrance de l'attestation : _____

ATTESTE QUE :

Nom de famille : _____
 Nom d'usage : _____
 Prénoms : _____
 N° de naissance : _____
 Adresse : _____

A SUITE DE LA FORMATION PRATIQUE :
 CAPTION CYCLOMOTEUR
 CAPTION QUADRICYCLE LÉGER

Nom de l'enseignant : _____
 N° de l'auto-école : _____
 Date de délivrance de l'attestation : _____

Le titulaire de l'attestation est tenu de respecter les conditions de validité de l'attestation.

Cette attestation est délivrée en application de l'article 3 de l'arrêté du 12 novembre 2013 relatif aux permis correspondants à la catégorie AM de véhicules motorisés appartenant à la catégorie AM à quatre roues.

ATTENTION

La durée d'attribution est de quatre mois à compter de la date de sa délivrance, le titulaire ne peut conduire qu'un seul véhicule de la catégorie AM à quatre roues ou de type quadricycle léger. Au-delà de ce délai, vous devez être titulaire du permis AM Quadricycle.

Le titulaire de l'attestation est tenu de respecter les conditions de validité de l'attestation.

LE PROGRAMME DE FORMATION

SÉQUENCES	DUREE	INTITULE	CONTENU
Séquence 1	2 Heures	Formation théorique Hors circulation	Permet l'acquisition des compétences sur les connaissances de la signalisation et des règles de circulation
Séquence 2	2 Heures	Formation à La conduite	Acquisition des compétences de démarrage – arrêt, les organes du véhicules, les équipements et leurs rôles, la maîtrise technique. La 1 ^{ère} heure se déroule hors circulation, sur un parking (maîtrise technique du véhicule hors circulation).
Séquence 3	2 Heures	Formation à La conduite	Acquisition des compétences pour démarrer, s'insérer, stationner, ralentir, s'arrêter, rechercher les indices utiles, franchir les intersections, changer de direction.
Séquence 4	2 Heures	Formation à La conduite	Rappel de connaissances des séquences précédentes. Sensibilisation aux risques et sur les enjeux de la conduite. Echanges avec le parent.